



Conseil d'administration

Séance régulière

Date : 9 juin 2026

Heure : 19 h 30

Lieu : Salle 1-A

Procès-verbal

Présences :

Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Vacant	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Vacant	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Nathalie Lebel	Administratrice (Personnel enseignant)
Cynthia Morneau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :

Nicolas Cervant-Caron	Administrateur (District 1)
Sarah Durocher-Bernier	Administratrice (18 à 35 ans)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents sauf Mme Sarah Durocher-Bernier et M. Nicolas Cervant-Caron qui ont motivé leurs absences.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 054 – 2026-06-09

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 19 mai dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 2026, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 2026 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 055 – 2026-06-09

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Information des comités et recommandations

5.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.3. Comité des ressources humaines

Monsieur Claude Breault, président du comité des ressources humaines, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

L'élément abordé fut :

- ✓ Présentation du plan d'effectif soutien en adaptation scolaire 2026-2027

5.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6. Points d'informations générales et orientations stratégiques

6.1. Suivi de la cooptation des membres de la communauté

Madame Nancy Couture nous informe qu'une séance de cooptation pour les membres représentant la communauté s'est tenue aujourd'hui à 19 h 15 en vue de compléter la composition du CA pour la prochaine année scolaire. Elle rappelle que 3 sièges étaient à combler et que la cooptation devait se réaliser par les membres parents et les membres qui représentent le personnel qui siégeront au CA en 2026-2027. Voici le résultat de la cooptation :

- ✓ Madame Julie Beaulieu pour le profil d'une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou gestion de ressources financières ou matérielles
- ✓ Monsieur Bruno Nadeau pour le profil d'une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- ✓ Monsieur Guildo Côté pour le profil d'une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

6.2. Nomination de la direction générale

Madame Nancy Couture nous informe que le conseil des ministres a procédé à sa nomination officielle comme directrice générale du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs lors de sa séance du 27 mai 2026. Madame Couture nous précise qu'il s'agit de la démarche requise à la suite de l'adoption de la loi 23 qui stipule que les directions générales des Centres de services scolaire doivent être nommées par le conseil des ministres et relèvent du ministre de l'Éducation. Il s'agit d'une formalité pour madame Couture qui était déjà directrice générale du CSSFL au moment de l'adoption de la loi. Les administrateurs félicitent madame Couture pour cette nomination.

7. Dossiers à être adoptés

7.1. Calendrier des rencontres 2026-2027

On explique que la *Loi sur l'instruction publique* réclame que le conseil d'administration adopte son calendrier des rencontres pour la prochaine année scolaire.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER le calendrier des rencontres 2026-2027 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 056 – 2026-06-09

7.2. Plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire

Conformément à la recommandation du comité des ressources humaines, le directeur du Service des ressources humaines, M. Vincent Pelletier, explique la teneur du Plan d'effectif 2026-2027 du personnel de soutien en adaptation scolaire et il répond aux questions des administrateurs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Gagnon **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER le Plan d'effectif 2026-2027 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme proposé et expliqué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 057 – 2026-06-09

7.3. Adoption de la Politique d'utilisation des technologies de l'information

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs de se doter d'un encadrement formel, cohérent et conforme aux exigences légales en matière d'utilisation des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT QUE le CSSFL s'est doté d'une politique relative à l'utilisation des technologies de l'information, laquelle est en vigueur depuis décembre 2022;

CONSIDÉRANT l'évolution des risques liés à la cybersécurité, à la protection des renseignements personnels et à l'utilisation des outils numériques;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire souhaite, en conséquence, apporter des modifications à cette politique;

CONSIDÉRANT le projet de politique suggéré;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Thibault **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte les modifications suggérées à la Politique relative à l'Utilisation des technologies de l'information telles que proposées;

QUE la politique entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration;

QUE le document soit déposé sur le site Web du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

QUE la présente politique remplace toute autre politique adoptée antérieurement à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 058 – 2026-06-09

7.4. Autorisation de conclure : appel d'offres en recrutement d'élèves

Madame Couture présente la fiche synthèse du dossier ayant été acheminée aux administrateurs préalablement à la rencontre. À la suite de la présentation, monsieur Richard Gagnon demande si le CSSFL a procédé différemment pour cet appel d'offres comparativement au dernier appel d'offres semblable autorisé par le conseil d'administration lors de la séance de décembre 2024. En réponse, madame Couture souligne que le CSSFL a retenu les services d'un consultant externe, expert en gestion contractuelle, afin d'être accompagné à toutes les étapes du processus d'appel d'offres public, de la conception du devis à la vérification des soumissions pour s'assurer de bien identifier son besoin et de respecter les encadrements légaux en la matière. L'équipe ayant collaboré à la mise en place de ce dossier s'est déclarée fort satisfaite de l'accompagnement du consultant.

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a publié un appel d'offres public le 1^{er} avril 2026 afin de répondre à un besoin en recrutement d'élèves et en services administratifs;

CONSIDÉRANT QU'il s'agissait d'un contrat de service avec un seul prestataire de services, sans clause d'exclusivité;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions à la suite de l'ouverture des soumissions le 30 avril 2026;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette analyse, la plus basse et seule soumission conforme a été présentée par Placement Premium inc. pour un montant de 807 947,22 \$, excluant les taxes, ou de 1 615 894,44 \$ en incluant l'année d'option;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 15 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics, le Centre de services scolaire et le soumissionnaire ont convenu d'un nouveau prix soit de 647 308,66 \$ excluant les taxes, et qu'il s'agit de la seule modification apportée à la soumission;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est d'une durée d'un an ferme, mais comprend une année d'option au même prix et conditions, portant donc la valeur totale du contrat à 1 294 617,32 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne l'offre de Placement Premium inc. pour répondre au besoin décrit à l'appel d'offres 2526-001-FP pour un montant de dépense estimé de 647 308,66 \$ excluant les taxes, 1 294 617,32 \$ en incluant l'année d'option;

D'AUTORISER le directeur du Centre de formation professionnelle, monsieur Luc Soucy, ou la personne qui exercera ces fonctions à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le contrat à intervenir avec Placement Premium inc. ainsi que tous les documents inhérents à celui-ci;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Couture, à approuver les paiements en respect de l'entente et à présenter un bilan à la fin de celle-ci.

D'AUTORISER la directrice générale, à exercer, ou non, l'année d'option selon les modalités prévues au contrat et d'en informer le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 059 – 2026-06-09

7.5. Politique n° 22 – Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant

La directrice des Services éducatifs, madame Julie Thibault, mentionne qu'il y a eu des modifications apportées à la Politique n° 22 – Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant. Il faut donc procéder à son adoption.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

QUE l'amendement de la Politique n° 22 – *Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant* soit adopté comme présenté.

QUE la Politique amendée remplace les dispositions antérieures à compter de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 060 – 2026-06-09

7.6. Année d'option ChallengeU

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a publié un appel d'offres public le 12 juin 2025 afin de répondre à un besoin d'offrir des services d'apprentissages numériques personnalisés, pour la formation générale des adultes, en classe ou à distance, en lien avec les programmes de formation de l'école québécoise afin de répondre aux besoins des apprenants et du personnel enseignant.

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres était pour un contrat d'une durée d'une année avec deux périodes additionnelles d'une année en option.

CONSIDÉRANT QUE ce contrat avait été adjugé au seul soumissionnaire conforme, soit 9249-9219 QUÉBEC INC. (ChallengeU Inc.), par la résolution CA 005 – 2025-08-27.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'exercer l'option de renouvellement prévue au contrat pour l'année scolaire 2026-2027;

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs exerce l'option de renouvellement prévue au contrat résultant de l'appel d'offres FGAD-2025-PLATEFORME pour un montant de dépense estimé de 1 767 187,30 \$, excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction de centre de formation générale adultes et formation professionnelle à signer tous les documents relatifs à ce projet.

D'AUTORISER la directrice générale, à exercer, ou non, l'année d'option additionnelle selon les modalités prévues au contrat et d'en informer le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 061 – 2026-06-09

8. Rapport des directions de service

8.1. École secondaire de la Vallée-es-Lacs et la Source

La présidente invite madame Mélanie Delisle, directrice d'établissement et madame Annick Caron, gestionnaire administrative d'établissement, à présenter l'école, la mission ainsi que les services qui y sont dispensés.

9. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

10. Bons coups

10.1. Projet pour fluidité en lecture

L'équipe-école des Moussaillons a constaté que plusieurs élèves éprouvaient des difficultés en fluidité de lecture. Lors d'une concertation, l'équipe s'est mobilisée afin de trouver un moyen efficace et motivant pour soutenir leur progression. C'est ainsi qu'est née l'idée d'instaurer une période de lecture quotidienne chaque matin.

Aucun cours ne débute avant cette période de lecture. Les élèves sont regroupés en équipes de deux ou trois selon leur niveau de lecture, peu importe leur âge. L'orthopédagogue prépare chaque semaine des textes adaptés aux différents niveaux des lecteurs. Quarante stations numérotées ont été aménagées dans les classes et les corridors. À leur arrivée, les élèves déposent leur sac, prennent leur texte et se dirigent vers leur station afin de débiter la lecture à voix haute, à tour de rôle.

Les élèves ayant besoin d'un soutien particulier sont jumelés à un adulte qui les accompagne dans leur lecture. Quant aux élèves plus avancés, ils vont lire des livres aux enfants du préscolaire.

Après une dizaine de semaines, nous constatons une amélioration importante chez l'ensemble de nos élèves. Lors de notre concertation du 27 mai, nous avons souligné les beaux résultats obtenus et décidé de reconduire le projet l'an prochain.

Ce qui rend ce projet particulièrement gagnant, c'est l'engagement de toute l'équipe : enseignants titulaires, spécialistes en musique, en anglais et en éducation physique, tous se sont investis et apprécient ce moment privilégié avec les élèves.

Bravo à toute l'équipe pour ce projet tout simple, mais tellement porteur!

10.2. Voyage de finissants de l'École secondaire de Dégelis

Le voyage des finissants qui a eu lieu du 15 au 17 mai à Montréal s'est déroulé de façon exemplaire avec notre cohorte d'élèves. Les 4 accompagnateurs (Michèle Chamberland, Karine Benoit-Gagnon, Alex Ouellet et Mathieu Dionne-Sirois) ont mentionné que nos élèves ont démontré beaucoup de sérieux et de discipline tout en ayant beaucoup de plaisir.

10.3. Soirée méritas de l'École secondaire de Dégelis

La soirée méritas du 26 mai a été un grand succès où nous avons souligné nos élèves ambassadeurs de l'école dans différentes catégories.

10.4. Spectacle du Stage band de l'École secondaire de Dégelis

Le 3 juin, les 42 élèves du Stage band de l'école ont présenté un magnifique spectacle gratuit de fin d'année aux parents et gens de la communauté de Dégelis. Il y avait presque salle comble au Centre culturel Georges-Deschênes de Dégelis.

10.5. Témoignage d'une élève pour sauver les soins de santé au Témiscouata

Une élève de 5^e secondaire de notre école secondaire de Dégelis, Clémentine Monosiet, a livré un grand témoignage lors de la manifestation pour sauver les soins de santé au Témiscouata le 11 mai dernier. Elle a été saluée et félicitée dans les médias et sur les réseaux sociaux avec son message de préoccupation de perte de nos services de proximité de nos jeunes qui veulent revenir vivre en région à la suite de leurs études supérieures.

10.6. Journée I.M.P.A.C.T.

La journée I.M.P.A.C.T du 2 juin a été un grand succès à Dégelis pour nos élèves finissants du Témiscouata. Nous avons encore vu une grande mobilisation des partenaires et collaborateurs qui gravitent autour de nos jeunes.

11. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

12. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général